



Municipalité de  
St-Jacques-de-Leeds

## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION

A la séance ordinaire de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds tenue le 4 août 2015 et à laquelle étaient présents :

**Monsieur Camille David, maire et les conseillers suivants :**

**Messieurs Alexandre Malette, Jérôme Fillion, Rhéol Bissonnette, Gabriel Savoie, Roger Cyr ainsi que Madame Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire- trésorière, l'extrait suivant fait partie des délibérations :**

### ***RÉSOLUTION D'APPUI GESTION DE L'OFFRE***

183-08-15

**Considérant** que 131 exploitations laitières et 4 exploitations avicoles sont en opération sur le territoire de la MRC des Appalaches, procurant des revenus agricoles de 39 M\$, soit plus de 38 % de l'ensemble des revenus agricoles de la RMC;

**Considérant** que ce type d'agriculture sous gestion de l'offre favorise une occupation dynamique du territoire et génère une activité économique et des revenus de taxes intéressants dans la MRC des Appalaches;

**Considérant** que les négociations du Partenariat Transpacifique (PTP) sont actuellement en cours entre le Canada et onze autres pays;

**Considérant** qu'une entente est imminente et que les pressions sont fortes afin que le Canada donne un plus grand accès à ses marchés sous gestion de l'offre;

**Considérant** que le gouvernement canadien a déjà concédé, en 2013, un accès à 17 700 tonnes supplémentaires de fromages européens, dans le cadre de l'entente de l'AECG, malgré sa promesse de protéger la gestion de l'offre de ses trois piliers (contrôle des importations, planification de la production et prix aux producteurs);

**Considérant** que le gouvernement canadien fait déjà mention de possibilité de compensations avant même la signature de l'entente du PTP, laissant entrevoir qu'il pourrait accorder un plus grand accès aux produits étrangers;

**Considérant** que le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus équitables dans le monde et que les consommateurs canadiens ne seraient pas gagnants, advenant que des entreprises agricoles et agroalimentaires soient fragilisées et disparaissent éventuellement;

**Considérant** l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques du milieu, afin de conserver la gestion de l'offre dans son intégralité, sans donner d'accès supplémentaires à notre marché;

Édifice Moreau-Lapointe  
355, Principale  
St-Jacques-de-Leeds (Québec)  
G0N 1J0

Tél. : 418 424-3321  
Télec. : 418 424-0126  
mun.leeds@cableeds.com

.../2

***MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS  
EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION  
RÉSOLUTION D'APPUI GESTION DE L'OFFRE  
183-08-15***

**En conséquence**, il est proposé par M. M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds appuie l'UPA dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral et de ses représentants, afin de maintenir le système de gestion de l'offre de façon intégrale en n'accordant aucun accès supplémentaire aux marchés canadiens sous gestion de l'offre dans le cadre d'une entente du PTP.

Extrait certifié conforme à Saint-Jacques-de-Leeds ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'août 2015.

  
Nathalie Laflamme, g.m.a.

Directrice générale / secrétaire-trésorière